

DELEGATION DE Madame Arielle PIAZZA

D-2013/368

Equipements sportifs et salles municipales. Modification des tarifs d'utilisation. Avis. Autorisation

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, les tarifs d'utilisation des équipements sportifs et des salles municipales sont soumis à votre approbation.

Nous vous présentons les modifications des tarifs pour les structures gérées par la Ville, à savoir les stades et salles de sports, les piscines et les salles municipales.

Comme l'année précédente, les tarifs concernant le Golf de Bordeaux seront votés prochainement pour une application à compter du 1^{er} janvier 2014. Cependant, les tarifs de l'Ecole de Golf sont établis par saison sportive et doivent donc s'appliquer à compter de Septembre 2013 pour la saison sportive 2013/2014. Ils vous sont présentés dans la continuité des nouveaux produits développés depuis septembre 2012, sur une base constante pour deux d'entre eux en raison de leur nouveauté, et de légère majoration (2%) pour l'autre.

Pour la saison 2013/2014, nous vous proposons une augmentation moyenne de 2 % pour l'ensemble des tarifs.

Nous soumettons donc à votre agrément l'application, au 1^{er} septembre 2013, des dispositions ci-après concernant les équipements gérés par la Ville de Bordeaux et l'Ecole de Golf de Bordeaux Lac.

I – STADES ET SALLE DE SPORTS

	Tarifs 2012/2013	Tarifs 2012/2013
LOCATIONS REGULIERES		
clubs sportifs bordelais et partenaires institutionnels : Pompiers, Police, Gendarmerie, Armée, ASLMB (personnel municipal), structures relevant du secteur médical et socio éducatif.	Gratuité	Gratuité
SPORT RELEVANT DES CLUBS D'ENTREPRISES		
Sports collectifs extérieurs: Forfait une équipe à l'année (hors période de fermeture des équipements)	520€	531€
Sports collectifs extérieurs: Forfait deux équipes à l'année (hors période de fermeture des équipements)	832 €	849€
Sports collectifs extérieurs: Forfait trois équipes à l'année (hors période de fermeture des équipements)	1040€	1061€
Sports collectifs extérieurs: l'équipe supplémentaire engagée à l'année	156€	159€
Sports collectifs de salle: forfait jusqu'à 4 heures hebdomadaires (hors période de fermeture des équipements)	520€	531€
Sports collectifs de salle: forfait jusqu'à 6 heures hebdomadaires (hors période de fermeture des équipements)	832€	849€
Sports collectifs de salle: forfait jusqu'à 8 heures hebdomadaires (hors période de fermeture des équipements)	1040€	1061€
le créneau de 2 heures supplémentaires au-delà de 8 heures	104€	106€
l'aire de jeu à la journée pour rassemblement sportif	331€	337€
Les clubs bordelais bénéficieront d'une réduction du forfait de 30 %		
REDEVANCES MANIFESTATIONS A CARACTERE PAYANT		
organisées par les clubs bordelais (% des recettes HT)	2%	2%
autres organisateurs (% des recettes HT)	4%	4%
stage payant	331€	337€
LOCATIONS SPECIFIQUES		
Location horaire de la piste d'accélération moto pour des activités régulières		20€
location ring de boxe	195 €	198€
location journée salon d'honneur stade Chaban-Delmas	728 €	743€
ETABLISSEMENTS SCOLAIRES COLLEGES (hors équipements subventionnés)		
l'heure de grande salle (+ 800 m2) durant la période scolaire	12 €	12 €
l'heure de petite salle durant la période scolaire	6 €	6 €
l'heure de piste d'athlétisme, terrain en herbe ou synthétique durant la période scolaire	9 €	9€

II - PISCINES***1/ Tarifs aux individuels***

Il est à souligner la stagnation de tarifs créés récemment afin de décliner la politique sportive municipale. Il s'agit:

- du tarif famille* pour favoriser la pratique familiale et l'accessibilité aux familles nombreuses notamment.
* *La famille est une entité d'au moins 3 personnes soit 2 parents + 1 enfant OU 1 parent + 2 enfants*
= 3 Euros + 1 Euro par personne supplémentaire
- du tarif personnel municipal (1 Euro) pour encourager la pratique des agents et répondre à une forte demande
- du tarif Ecole Municipale de Natation (EMN) à vocation de « passerelle avec les clubs » (10 Euros le trimestre)
- de la gratuité pour l'EMN "savoir nager" visant à effectuer un cycle complémentaire aux cycles de natation scolaire pour les enfants n'ayant pas acquis les bases du savoir nager.

Par ailleurs, afin de faciliter les inscriptions et d'inciter à une pratique régulière, il est créé pour les activités aquatiques (aquagym, aquagym senior et aquajogging) un tarif annuel. En complément du dispositif existant visant à favoriser la pratique sportive des seniors (à savoir un tarif réduit pour les entrées), il est créé un tarif réduit pour les leçons et les activités.

	Entrées			
	Tarifs actuels Résidents Hors Bordeaux	Nouveaux tarifs Résidents Hors Bordeaux	Tarifs actuels Résidents bordelais	Nouveaux tarifs Résidents
PLEIN TARIF <i>Individuels</i>				
Entrée unitaire	4,50 €	4,60 €	3,15 €	3,20 €
Abonnement 10 entrées	32,90 €	33,60 €	21,20 €	21,60 €
TARIF REDUIT				
Entrée unitaire	3,25 €	3,30 €	1,95 €	2,00 €
Abonnement 10 entrées	23,40 €	23,90 €	15,90 €	16,25 €
<i>Jeunes jusqu'à 25 ans et personnes âgées de + de 60 ans/Etudiants sur présentation de la Carte Etudiants/Personnes en situation de handicap sur présentation d'un justificatif et accompagnateurs, Bénéficiaires du RSA et demandeurs d'emploi sur présentation de justificatifs</i>				
TARIF FAMILLE 3 membres de la même famille	6 €	6 €	3 €	3 €
Par personne supplémentaire	2 €	2 €	1 €	1 €
Personne Municipal	1 €			

	Leçons et activités			
	Tarifs actuels Résidants Hors Bordeaux	Nouveaux tarifs Résidants Hors Bordeaux	Tarifs actuels Résidants bordelais	Nouveaux tarifs Résidants
LECONS DE NATATION (débutants, perfectionnement, aquaphobie, sport océan) Enfants, adolescents, adultes				
Leçon unitaire	10,10 €	10,30 €	6,85 €	7,00 €
Abonnement trimestre	84,85 €	86,50 €	59,40 €	60,60 €
Minis stages	34,70 €	35.40 €	23,45 €	23.90 €
ACTIVITE AQUATIQUES Activités 3/6 ans				
Séance unitaire	11,65 €	11,90 €	8,05 €	8,20 €
Abonnement trimestre	106 €	108 €	74,25 €	75,70 €
Activités Aquagym, Aquajogging, Aquagym prénatale				
Séance unitaire	11,65 €	11,90 €	8,05 €	8,20 €
Abonnement trimestre	106 €	108 €	74,25 €	75,70 €
Abonnement annuel	285 €	290,70 €	200 €	204 €
ACTIVITES SENIORS Leçons de natation (débutants, perfectionnement, aquaphobie)				
Séance unitaire		7,75 €		5,30 €
Abonnement trimestre		64,90 €		45.50 €
Aquagym senior				
Séance unitaire		8,90 €		6,2 €
Abonnement trimestre		81,10€		56,80 €
Abonnement annuel		218 €		153 €
Ecole Municipale de natation				
Inscription via l'école			Gratuité	Gratuité
Inscription individuelle, le trimestre			10 €	10 €

2/ Utilisation par les groupes :

Groupe d'enfants (centres d'animations et de loisirs sans hébergement, ITEP, IMP, Hôpital de jour...) et catégories de publics justifiant du tarif réduit

Tarif bordelais : 1.65 €

Tarif hors Bordeaux : 2.40 €

Groupes constitués d'adultes : Comités d'entreprise

Tarif bordelais : 2.15 €

Tarif hors Bordeaux : 3.35 €

3/ Utilisation par les scolaires

A - Gratuité pour l'ensemble des établissements bordelais d'enseignement public et privé sous contrat d'association relevant de la compétence de la Ville de Bordeaux et du Conseil Régional.

B - Autres établissements
tarif par élève et accompagnateur

Tarif actuel : **1,38 €**

Nouveau tarif : **1,41 €**

C - Etablissements relevant de la compétence du Conseil Général :

Tarif actuel : **32 € par créneau horaire**

Nouveau tarif : **33 € par créneau horaire**

4/ Stages, examens et entraînements

A - Stages sportifs organisés par les Comités

Ligne d'eau à l'heure :

	Tarifs Actuels	Nouveaux Tarifs
Bassin de 50 m	16,95 €	17,3 €
Bassin de 25 m	9,60 €	9,80 €
Bassin ludique et/ou d'apprentissage	42,50 € (21,25 € la moitié)	43,40 € (21,70 € la moitié)

B - Stages, entraînements et examens organisés par :

- les Associations ou Clubs non Bordelais,
- les Associations ou Clubs non affiliés à une fédération délégataire,
- la Fédération Nationale des Maîtres Nageurs Sauveteurs et la Fédération des Maîtres Nageurs Sauveteurs,
- les Services Incendie et Sécurité, de police et de l'armée hors CUB,

ainsi que les stages et examens des Services Incendie et Sécurité, de police et de l'armée de la CUB :

Paiement du droit d'entrée pour les participants et application du tarif forfaitaire suivant :

Ligne d'eau à l'heure :

	Tarifs Actuels	Nouveaux Tarifs
Bassin de 50 m	24,50 €	25,00 €
Bassin de 25 m	12,75 €	13,00 €
Bassin ludique et/ou d'apprentissage	63,60 € (31,80 € la moitié)	64,90 € (32,45 € la moitié)

C - Stages et examens organisés par des Associations ou Clubs Bordelais (affiliés à une fédération délégataire) : gratuité

D - Entraînements des Clubs Bordelais (affiliés à une fédération délégataire) et des services incendie et sécurité, de police et de l'armée de la CUB:

Entrée gratuite sauf :

- pour la plongée sous-marine (application du tarif spécifique par plongeur).

Tarif actuel : **1,40 €**

Nouveau tarif : **1,43 €**

- pour les cours d'aquagym (application du tarif individuel résidant bordelais sur la base de l'abonnement):

Par élève

Tarif actuel : **2,12 €**

Nouveau tarif : **2.16 €**

- pour les cours de 3/6 ans (application du tarif individuel résidant bordelais sur la base de l'abonnement):

Par élève

Tarif actuel : **1,60 €**

Nouveau tarif : **1,62 €**

- pour les cours de bébés nageurs soit la tranche d'âge de 0 à 3 ans (application du tarif individuel résidant bordelais sur la base de l'abonnement):

Par élève et accompagnateur éventuel

Tarif actuel : **1 €**

Et application du tarif forfaitaire suivant : **40,80 euros par créneau horaire**, correspondant au surcoût en termes de fluides et de personnel.

5/ Compétitions sportives

A - Lorsqu'elles sont organisées par les Clubs Bordelais (affiliés à une fédération délégataire) , l'USEP, l'UNSS, l'UGSEL :
gratuité lors des manifestations sans entrée payante et, dans le cas contraire, la location fixée à 2% de la recette spectateurs, déduction faite des taxes.

B - Lorsqu'elles sont organisées par d'autres instances (Fédération, Liges, Comités, Associations et Clubs non Bordelais...) : location suivant tarifs ci-dessous.

Bassin de 50 M		
Par demi-journée	Tarifs Actuels	Nouveaux Tarifs
Sans chronométrage électronique	125 €	127,50 €
Avec chronométrage électronique	232 €	236,65 €

Bassin de 25 M		
Par demi-journée	Tarifs Actuels	Nouveaux Tarifs
Sans chronométrage électronique	72,50 €	73,95 €
Avec chronométrage électronique	190 €	193,80 €

En cas d'entrées payantes, ce tarif sera augmenté d'un prélèvement de 4% sur la recette spectateurs, déduction faite des taxes.

III - VIE ASSOCIATIVE

AIRE DE LA JALLERE

	Tarif actuel	Nouveau Tarif
Tarif journalier de l'emplacement	3.05 €	3.10 €

SALLES MUNICIPALES

Les salles municipales sont attribuées en contrepartie d'une redevance fixée par délibération du Conseil Municipal.

La gratuité est accordée aux groupements à but non lucratif (associations, syndicats ou partis politiques..) qui en font la demande sous la double réserve suivante :

- le groupement ne tire pas un profit de nature professionnelle ou commerciale de son occupation
- le groupement n'exerce pas une activité de gestion d'intérêts privés

Si le demandeur ne répond pas aux conditions de gratuité précitées, le maire ou l' élu délégué peut appliquer une exonération totale ou partielle de la redevance qui serait normalement due sous la double réserve suivante :

- le groupement possède une installation permanente sur le territoire de la commune
- le groupement se réunit pour un objet présentant un intérêt communal certain

Les autres utilisateurs sont redevables du prix de la mise à disposition.

Le paiement de la redevance doit être effectué au plus tard la veille du jour de la mise à disposition.

AMEDEE LARRIEU

Salle de réunion

	Tarifs 2012/2013		Tarifs 2013/2014	
	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarif</i>
1 Heure	15.30 €		15,50 €	
<i>½ journée / soirée</i>	57 €	28.50 €	58 €	29 €
Journée	78 €	39.00 €	80 €	40 €

ATHENEE PÈRE JOSEPH WRÉSINSKI

Amphithéâtre Père Joseph Wrésinski

	Tarifs 2012/2013		Tarifs 2013/2014	
	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarif</i>
1 Heure	124.45 €		127 €	
<i>½ journée / soirée</i>	416.20 €	208.10 €	425 €	212,50 €
Journée	624.30 €	312.15 €	637 €	318,50 €

Salles de réunion N° 32, 33, 34, 41, 42, 43, 44

	Tarifs 2012/2013		Tarifs 2013/2014	
	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarif</i>
1 Heure	10.20 €		10,50 €	
<i>½ journée / soirée</i>	22.40 €	11.20 €	23 €	11,50 €
Journée	34.70 €	17.35 €	35 €	17,50 €

Salles de réunion N° 35, 37, 45, 47

	Tarifs 2012/2013		Tarifs 2013/2014	
	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarif</i>
1 Heure	10.20 €		10,50 €	
<i>½ journée / soirée</i>	31.60 €	15.80 €	32 €	16 €
Journée	41.80 €	20.90 €	43 €	21,50 €

Salle de réunion N° 46

	Tarifs 2012/2013		Tarifs 2013/2014	
	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarif</i>
1 Heure	15.30 €		15,50 €	
<i>½ journée / soirée</i>	52.00 €	26.00 €	53 €	26,50 €
Journée	67.30 €	33.65 €	69 €	34,50 €

CHARTREUSE ST ANDRE

Grande salle de réunion

	Tarifs 2012/2013		Tarifs 2013/2014	
	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarif</i>
1 Heure	52.00 €		53 €	
<i>½ journée / soirée</i>	166.30 €	83.15 €	170 €	85 €
Journée	248.90 €	124.45 €	254 €	127 €

Petites salles de réunion

	Tarifs 2012/2013		Tarifs 2013/2014	
	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarif</i>
1 Heure	10.30 €		10,50 €	
<i>½ journée / soirée</i>	31.60 €	15.80 €	32 €	16 €
Journée	41.80 €	20.90 €	43 €	21,50 €

GRAND PARC

Petites salles de réunion

	Tarifs 2012/2013		Tarifs 2013/2014	
	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarif</i>
1 Heure	15.30 €		15,50 €	
<i>½ journée / soirée</i>	31.60 €	15.80 €	32 €	16 €
Journée	41.80 €	20.90 €	43 €	21,50 €

GOUFFRAND

Salle de spectacle

	Tarifs 2012/2013		Tarifs 2013/2014	
	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarif</i>
1 Heure	36.70 €		37,50 €	
<i>½ journée / soirée</i>	104.00 €	52.00 €	106 €	53 €
Journée	156.00 €	78.00 €	159 €	79,50 €

MAIRIE DE CAUDERAN

Grande salle de réunion du Rez-de-chaussée

	Tarifs 2012/2013		Tarifs 2013/2014	
	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>
1 Heure	31.60 €		32 €	
<i>½ journée / soirée</i>	98.90 €	49.45 €	101 €	50,50 €
Journée	130.50 €	65.25 €	133 €	66,50 €

Petites salles de réunion

	Tarifs 2012/2013		Tarifs 2013/2014	
	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>
1 Heure	10.20 €		10,50 €	
<i>½ journée / soirée</i>	31.60 €	15.80 €	32 €	16 €
Journée	41.80 €	20.90 €	43 €	21,50 €

MAISON CANTONALE

Salle de spectacle

	Tarifs 2012/2013		Tarifs 2013/2014	
	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>
1 Heure	52.00 €		53 €	
<i>½ journée / soirée</i>	166.30 €	83.15 €	170 €	85 €
Journée	248.90 €	124.45 €	254 €	127 €

Prêtoire - Bibliothèque

	Tarifs 2012/2013		Tarifs 2013/2014	
	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>
1 Heure	10.20 €		10,50 €	
<i>½ journée / soirée</i>	31.60 €	15.80 €	32 €	16 €
Journée	41.80 €	20.90 €	43 €	21,50 €

MALBEC

Salle de réunion

	Tarifs 2012/2013		Tarifs 2013/2014	
	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>
1 Heure	52.00 €		53 €	
<i>½ journée / soirée</i>	166.30 €	83.15 €	170 €	85 €
Journée	248.90 €	124.45 €	254 €	127 €

POINT DU JOUR - PIERRE TACHOU

Salle de spectacle

	Tarifs 2012/2013		Tarifs 2013/2014	
	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarif</i>
1 Heure	52.00 €		53 €	
<i>½ journée / soirée</i>	312.00 €	156.00 €	318 €	159 €
Journée	416.00 €	208.00 €	424 €	212 €

½ Salle de spectacle

	Tarifs 2012/2013		Tarifs 2013/2014	
	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarif</i>
1 Heure	31.60 €		32 €	
<i>½ journée / soirée</i>	166.30 €	83.15 €	170 €	85 €
Journée	248.90 €	124.45 €	254 €	127 €

Petite salle de réunion

	Tarifs 2012/2013		Tarifs 2013/2014	
	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarif</i>
1 Heure	15.30 €		15,50 €	
<i>½ journée / soirée</i>	31.60 €	15.80 €	32 €	16 €
Journée	41.80 €	20.90 €	43 €	21,50 €

½ Petite salle de réunion

	Tarifs 2012/2013		Tarifs 2013/2014	
	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarif</i>
1 Heure	10.20 €		10,50 €	
<i>½ journée / soirée</i>	23.40 €	11.70 €	24 €	12 €
Journée	34.70 €	17.35 €	35 €	17,50 €

QUINTIN LOUCHEUR

Salle de spectacle

	Tarifs 2012/2013		Tarifs 2013/2014	
	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarif</i>
1 Heure	31.60 €		32 €	
<i>½ journée / soirée</i>	104.00 €	52.00 €	106 €	53 €
Journée	156.00 €	78.00 €	159 €	79,50 €

Salle de réunion à l'étage

	Tarifs 2012/2013		Tarifs 2013/2014	
	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarif</i>
1 Heure	10.20 €		10,50 €	
<i>½ journée / soirée</i>	31.60 €	15.80 €	32 €	16 €
Journée	41.80 €	20.90 €	43 €	21,50 €

SAINT AUGUSTIN

Salle de spectacle

	Tarifs 2012/2013		Tarifs 2013/2014	
	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarif</i>
1 Heure	52.00 €		53 €	
<i>½ journée / soirée</i>	166.30 €	83.15 €	170 €	85 €
Journée	248.90 €	124.45 €	253,50 €	127 €

2 salles de réunion

	Tarifs 2012/2013		Tarifs 2013/2014	
	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarif</i>
1 Heure			10,50 €	
<i>½ journée / soirée</i>			23 €	11,50 €
Journée			35 €	17,50 €

SON-TAY

Salle de spectacle

	Tarifs 2012/2013		Tarifs 2013/2014	
	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarif</i>
1 Heure	73.50 €		75 €	
<i>½ journée / soirée</i>	238.70 €	119.35 €	243,50 €	127 €
Journée	312.00 €	156.00 €	318 €	159 €

Salle de réunion

	Tarifs 2012/2013		Tarifs 2013/2014	
	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarif</i>
1 Heure	10.20 €		10,50 €	
<i>½ journée / soirée</i>	31.60 €	15.80 €	32 €	16 €
Journée	41.80 €	20.90 €	43 €	21,50 €

SALLES POLYVALENTES DES ECOLES

Salle de réunion

	Tarifs 2012/2013		Tarifs 2013/2014	
	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarifs</i>	<i>Pleins tarifs</i>	<i>½ tarif</i>
1 Heure	26.50 €	13.25 €	27 €	13,50 €

IV – ECOLE DE GOLF

Ecole de Golf		Tarifs 2012/2013	Tarifs 2013/2014
Baby-golf (5/6 ans)	1 heure de cours par semaine 4 groupes de 4 enfants = 16 enfants	205 €	205 €
Groupe de 1h par semaine	1 heure de cours par semaine encadrée par un moniteur diplômé d'état. 15 groupes de 8 enfants soit 120 enfants Organisation de compétitions réservées aux jeunes et accès libre au parcours de Pessac et Gujan Mestras en complément de celui de Bordeaux Lac	245 €	250 €
Groupe de 2h par semaine	2 heures de cours par semaine, 1 heure encadrée par un moniteur diplômé d'état et 1 heure par un élève moniteur. 16 groupes de 8 enfants soit 128 enfants Organisation de compétitions réservées aux jeunes et accès libre au parcours de Pessac et Gujan Mestras en complément de celui de Bordeaux Lac	295 €	295 €

Je vous demande donc Mesdames, Messieurs, de bien vouloir approuver les différentes dispositions tarifaires ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire à les appliquer à partir du 1^{er} septembre 2013.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE DES VERTS

VOTE CONTRE DU GROUPE COMMUNISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE

MME PIAZZA. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, nous vous proposons les modifications des tarifs des stades et salles de sports, ainsi que des salles municipales.

Les tarifs du Golf de Bordeaux vous seront proposés un peu plus tard. Par contre, en raison de la rentrée sportive nous vous proposons les tarifs de l'Ecole de Golf. Ils sont d'ailleurs dans la continuité des nouveaux produits développés depuis septembre 2012, sur une base constante pour deux d'entre eux en raison de leur nouveauté.

Dans l'ensemble nous vous proposons une augmentation de 2% dans ces tarifs déclinés.

Un point concernant les piscines. Il est à remarquer la stagnation des tarifs et le maintien de la gratuité pour tous les publics accompagnés dans notre politique sportive, c'est-à-dire la famille, le personnel municipal et l'Ecole Municipale de Natation dont vous vous rappelez les 10 euros par trimestre.

Un point concernant ce public. Nous enregistrons un chiffre stable depuis la mise en place de ce nouveau dispositif, mais intéressant puisque 90 enfants en moyenne par semaine sur nos 4 piscines viennent prendre des leçons de perfectionnement sur un tarif de 10 euros par trimestre.

Ensuite, le « savoir nager ». Un point là aussi. Nous avons accueilli 67 enfants en moyenne par semaine sur les 4 piscines. C'est donc une augmentation de 30%. Nous pouvons nous en féliciter puisque ce dispositif est gratuit. C'est un créneau du soir après l'école, à 17 h 15.

Nous avons mis en place pour tous ces enfants 1300 leçons gratuites données par notre personnel que je remercie.

Par ailleurs, afin de faciliter les inscriptions et d'inciter à une pratique sportive, il est créé pour les activités aquatiques : aquagym et aquajogging, un tarif annuel, ce qui est nouveau, en plus du tarif trimestriel et à la séance.

Dans le même esprit, pour favoriser la pratique de la nage chez les seniors et parce qu'ils nous en ont fait la demande, il est créé un tarif réduit pour les leçons et l'aquagym.

Un point sur le golf. Tarifs identiques, sauf une majoration de 2% concernant l'enseignement d'une heure par semaine.

Et puisque nous sommes dans le golf, autant vous annoncer une bonne nouvelle : notre équipe seniors du Golf du Lac est championne de France depuis ce week-end. Elle a gagné 4 à 3 contre le club de golf du Racing.

C'est la deuxième fois qu'on bat le Racing ce week-end puisque les cadettes du hockey sur gazon ont aussi gagné contre le Racing. Elles sont championnes de France.

Après ce petit intermède de résultats, je vous demande dans le cadre de cette délibération d'autoriser le Maire à appliquer ces tarifs à partir du 1^{er} septembre 2013.

M. LE MAIRE. -

M. RESPAUD

M. RESPAUD. -

Je serai court compte tenu de l'heure, mais il y aurait beaucoup à dire à partir de votre intervention, Mme PIAZZA.

Nous voterons contre cette délibération, parce que, on vous l'avait dit, on a là une augmentation qui est encore supérieure à l'inflation, 2%, qui traite tout le monde de la même façon puisque même les collègues sont traités de la même façon, c'est payant et c'est 2%, les clubs corpo, ça date depuis quelques années, c'est maintenu.

Il y a une modification, c'est dans les piscines. On connaît la situation des piscines à Bordeaux. On connaît le classement de Bordeaux en matière de piscines. Monsieur le Maire l'a sous les yeux, il est en train d'essayer de regarder. Nous sommes presque derniers si on regarde le nombre de mètres carrés par habitant sur la Ville de Bordeaux.

Donc vous adaptez les tarifs, vous élargissez les horaires, ça je crois que c'est une bonne chose. Ceci dit ça ne cache pas la misère quand même.

En tout cas sur cette délibération, comme nous l'avons fait l'an dernier, nous voterons contre.

M. LE MAIRE. -

M. ROUVEYRE

M. ROUVEYRE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, simplement pour rajouter quelques éléments chiffrés, puisque, évidemment nous avons fait quelques comparaisons.

Par exemple Bordeaux a un tarif général de 3,10 euros, quand par exemple à Toulouse c'est 2,80 euros, ou à Lille 2,25 euros.

C'est beaucoup plus cher également pour un sportif. Un nageur qui déciderait d'utiliser les piscines régulièrement on serait sur un abonnement à Bordeaux de 312 euros alors qu'à Toulouse il ne paierait que 106 euros.

Malgré tout vous nous proposez une délibération qui augmente encore le prix de ces accès aux piscines et aux autres équipements.

Vous comprenez qu'on peut ne pas l'accepter.

M. LE MAIRE. -

M. MAURIN

M. MAURIN. -

En toute logique avec notre position concernant la politique budgétaire nous nous opposons à toute révision tarifaire et nous votons contre.

M. LE MAIRE. -

M. PAPADATO

M. PAPADATO. -

Monsieur le Maire, juste pour rappeler aussi qu'effectivement nous regrettons qu'en ces périodes de difficultés financières pour de nombreuses familles le fait d'augmenter les tarifs de 2% ça peut peser.

J'ai aussi une interrogation concernant les familles monoparentales, Mme PIAZZA. Pour pratiquer régulièrement la piscine je m'aperçois qu'une famille monoparentale paie plus qu'une famille de 3 enfants.

Quand on connaît le nombre de familles monoparentales sur Bordeaux, lorsqu'une mère vient avec son fils, malheureusement elle paie plus qu'une famille de 3 personnes.

Je ne sais si vos services ont réfléchi à ça, mais serait-il possible de revoir peut-être ces tarifs concernant les familles monoparentales ?

M. LE MAIRE. -

Mme PIAZZA

MME PIAZZA. -

Pour répondre à cette question sur les tarifs je vais essayer d'éclaircir votre question parce que, sur les tarifs mentionnés, la famille est une entité d'au moins 3 personnes : 2 parents, 1 enfant, ou 1 parent, 2 enfants. C'est appliqué aujourd'hui dans les piscines.

Dans ces cas-là la famille monoparentale est considérée.

M. LE MAIRE. -

Nous sommes une ville tout à fait extraordinaire puisque avec des résultats sectoriels qui sont tous extrêmement mauvais si l'on en croit l'opposition, nous arrivons à être la deuxième ville la plus attractive de France, la deuxième ville de France où il fait le mieux vivre sa retraite, la quatrième ville du monde pour les pistes cyclables, etc., etc...

Qui croire ? Les Bordelais jugeront.

Qui est contre cette délibération ?

Merci.

Je voudrais rappeler que la CUB, malgré les propositions que nous avons faites, a décidé de ne pas augmenter les tarifs de transports cette année et que le dernier rapport qui vient de nous être présenté montre qu'il est absolument impératif si nous voulons éviter un très grave dévissage de notre budget annexe des transports, de faire au moins 2% pendant toutes les années qui vont suivre.

Voilà à quoi mène le gel des tarifs : à des difficultés accrues. Il est vrai que nous sommes en année préélectorale pour certains.

(Brouhaha)

M. LE MAIRE. -

Pas pour moi puisque j'augmente les tarifs.

D-2013/369**Animations estivales Plage du Lac. Année 2013.**

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la 23^{ème} édition de la « plage du lac » organisée durant l'été 2013 à Bordeaux Lac, et comme l'année dernière, nous souhaitons mettre en place des animations sportives gratuites et ouvertes à tous les publics fréquentant le site.

Plusieurs associations nous ont proposé des activités permettant d'offrir aux Bordelaises et aux Bordelais, de plus en plus nombreux sur le site de la « plage du lac », un véritable moment de loisirs et de convivialité.

En effet, en 2012, plus de 60 000 personnes dont 25 000 baigneurs ont fréquenté la « Plage du Lac ». Au vu de ce succès et de l'intérêt que suscitent les animations sportives mises en place depuis l'été 2010, il nous paraît important de reconduire ces opérations.

La mise en œuvre de ces activités représente un coût pour les associations et nous proposons de les aider en leur versant une subvention dont vous trouverez le détail ci-dessous :

Associations	Périodes	Activités	Subventions
Emulation Nautique	Juillet et Août 2013 De 13 h à 19 h	Découverte de l'aviron et du canoë kayak	9 000 €
Impacts Aquitaine	Juillet et Août (les jeudis) De 15h à 18h.	Animations et découvertes des différentes boxes	2 500 €
Centre de Voile	Du 1 ^{er} juillet au 31 août 2013 du lundi au vendredi De 14 h à 18 h	Initiation au catamaran et au paddle	7 000 €

Bordeaux Maritime Sauvetage et Secourisme	Tous les week-ends des mois de juillet et août De 14 h à 18 h	Découverte du sauvetage côtier et initiation à l'utilisation d'une planche de sauvetage côtier (paddle board)	2 500 €
Drop de béton	Le 11 juillet 2013 De 13 h à 18 h	Animations et découverte du rugby	800 €

Des conventions d'objectifs ont été signées avec les associations Emulation Nautique et Impacts Aquitaine.

Par conséquent, nous devons les modifier par avenants ci-joints.

Ces sommes sont à prélever sur la tranche P0570001T14 – nature analytique 1227.

Par conséquent, nous vous demandons de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer les avenants aux conventions passées avec les associations Emulation Nautique, Impact Aquitaine,
- verser les subventions aux associations concernées

ADOpte A L'UNANIMITE

MME PIAZZA. -

Animations estivale plage du Lac. C'est la 23^{ème} édition. Nous souhaitons mettre en place comme chaque année des animations sportives gratuites et ouvertes à tous les publics.

Ces animations, en plus de leur rôle attractif, c'est aussi une incitation à la pratique sportive, de découverte et de sensibilisation.

Ça nous permet aussi de réguler la population puisque vous savez quand même que nous accueillons 60.000 personnes pendant l'été.

Cette régulation de la population est parfaitement faite par notre éducateur / médiateur qui est présent sur place tout l'été, qui fait un gros travail sur cette cohabitation sur la plage.

Donc un gros succès que nous voulons renouveler avec 25.000 baigneurs recensés et un cheminement adapté, un système de mise à l'eau très apprécié par notre public à mobilité réduite.

Je vous ai mis à chacun un flyer dans votre boîte aux lettres pour vous dire que ça sera de la voile, du sand-up paddle, du canoë kayak, du sauvetage, de l'aviron, mais aussi des événementiels d'escalade et de boxe, du rugby, et tous les jours des animations municipales grâce à notre personnel, à nos équipes sur place qui mettront du matériel à disposition et qui organiseront les animations très prisées par les enfants.

Ces animations proposées font partie avec le Quai des Sports de notre Programme Estival pour Tous durant l'état à Bordeaux. Je vous rappelle que toutes ces activités, comme le Quai des Sports, sont gratuites et financées en totalité par la Ville de Bordeaux.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme DIEZ

MME DIEZ. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je ne parlerai pas ici des subventions allouées aux différentes structures en charge de l'animation de la plage du Lac. L'action est positive. Je reviendrai plutôt sur la location des pontons.

Depuis 2007 la Ville loue une partie des pontons qui sont mis en place pour Vinexpo. Dès le début je m'étais inquiétée des tarifs de location qu'appliquait Vinexpo.

Régulièrement nous était proposée à l'époque une délibération par le service de la Direction Jeunesse, Sport et Vie Associative qui nous permettait de suivre l'augmentation de cette prestation.

A plusieurs reprises je vous ai alerté, Monsieur le Maire, au point qu'au Conseil de mai 2008 vous aviez retiré cette délibération dont le montant atteignait 21.632 euros.

Pour ce qui est de ces trois dernières années le montant a été de 10.446 euros HT pour 2010, 10.694 euros HT pour 2011, et pour 2012 on atteint 38.487 euros HT, soit une augmentation de 27.793 euros pour arriver à trois fois et demie le prix de l'année précédente.

Nous voulons savoir ce qui a pu justifier cette augmentation et ce à quoi on doit s'attendre pour 2013.

Vraiment je me pose la question de savoir comment vous avez pu accepter un tel marché.

M. LE MAIRE. -

M. PAPADATO

M. PAPADATO. -

Monsieur le Maire, quelques interrogations de notre groupe sur les animations estivales de la plage du Lac.

En effet, la délibération nous annonce une augmentation sensible des baigneurs. Nous lisons dans cette délibération :

« En 2012 plus de 60.000 personnes dont 25.000 baigneurs ont fréquenté la plage du Lac. »

Nous estimons que notre Ville aurait peut-être pu aller plus loin plutôt que de simplement reconduire les activités précédentes. Je ne suis pas loin de penser que cela dénote peut-être un manque d'ambition pour ce lieu qui attire pourtant énormément de monde le week-end et l'été. En effet, plus 20.000 personnes en 2011 et 2012 dont 5.000 baigneurs, Mme PIAZZA.

A mon avis il faut aller beaucoup plus loin que cette seule opération ponctuelle de renouvellement.

Compte tenu de ce succès les opérations devraient être peut-être amplifiées. Nous notons du reste que cette année nous avons une initiation en moins, l'initiation au base-ball et rien pour la remplacer.

C'est vrai qu'en commission on nous a répondu qu'il y avait des animations sur les quais, Mme PIAZZA vient de le rappeler aujourd'hui, mais alors pourquoi ne pas déplacer une partie de ces activités du Quai des Sports à la plage du Lac ? Après tout, le but est d'animer la Ville et d'offrir à une population qui ne peut pas partir en vacances des activités. Si cette population se retrouve autant sur la plage du Lac que sur le Quai des Sports, ne serait-il pas plus judicieux de développer les animations sur ce site ?

Pour finir il nous semble nécessaire de faire une réelle campagne d'information sur la qualité du Lac de Bordeaux car il nous semble que quelques préjugés perdurent encore à tort ou à raison du reste.

M. LE MAIRE. -

Mme PIAZZA

MME PIAZZA. -

Pour répondre sur ces chiffres identiques à ceux de l'année dernière, c'est tout simplement parce qu'on est au maximum et que nous voulons garantir une sécurité pour les baigneurs. Nos équipes nous fournissent cette sécurité-là. On n'a eu aucun incident les dernières années, on peut s'en féliciter, mais on n'est pas à l'abri d'un accident. C'est pour cela que nous sommes restés sur ce maximum de personnes accueillies sur la plage du Lac.

En ce qui concerne les animations, elles sont plébiscitées. Elles concernent l'eau autour du lac. Elles sont portées par des associations bordelaises. Je crois qu'on est dans le juste, d'autant qu'on ne peut pas les proposer au Quai des Sports puisqu'elles concernent essentiellement des activités nautiques.

De là à faire passer des animations au Quai des Sports qui sont là aussi très plébiscitées sur lesquelles on peut répartir les publics, je pense que nous avons tout à fait raison de proposer des activités en parallèle qui n'ont rien à voir les unes avec les autres.

Sur les tarifs des pontons, c'est tout simplement le résultat des offres du marché public. Cette offre-là a enregistré effectivement une augmentation considérable, mais nous sommes dépendants des offres du marché public.

M. LE MAIRE. -

M. PAPADATO

M. PAPADATO. -

Monsieur le Maire, je me souviens bien le débat qu'on avait eu il y a quelques années sur les pontons. Je reviens sur ce débat. A l'époque on nous avait dit que c'était plus intéressant de louer les pontons plutôt que des les acheter, voire de les fabriquer. Je m'aperçois qu'on aurait peut-être dû investir sur des pontons qui auraient appartenu à la Ville, plutôt que de les louer.

M. LE MAIRE. -

Sur ce point il faut aussi intégrer le coût du stockage, parce que si on les achète il faut les stocker pendant toute l'année. Donc je vais demander aux services de faire une analyse comparative plus poussée pour voir quelle est la solution la plus avantageuse.

Mme DIEZ

MME DIEZ. -

Permettez-moi de ne pas me satisfaire de cette réponse, Mme PIAZZA. C'est à croire que pendant 2 ans on a pu limiter les dégâts, et maintenant celui qui nous présente ces prestations se lâche vraiment sur les prix. C'est quand même du simple au triple.

Décidément je pense qu'il faut réellement revoir cette tarification de très près, tout au moins ce marché.

M. LE MAIRE. -

Je viens de dire que nous allons faire une étude comparative entre la solution d'acquisition et la solution de location pour voir en année pleine quelle est la solution la plus économique.

M. SOLARI

M. SOLARI. -

Je peux répondre à Mme DIEZ. J'ai participé à la commission de sécurité et d'accessibilité de Vinexpo. Le Directeur, Laurent Bon, m'a affirmé qu'ils ne louaient plus leur ponton parce qu'il était réputé trop cher. Donc la Ville ne voulait plus le louer.

Je pense qu'il faudrait voir avec les services. Je crois qu'un système a été mis en place.

M. LE MAIRE. -

Je ne comprends pas très bien, parce qu'il y avait un ponton à Vinexpo cette année ?

M. SOLARI. -

Il y était. C'est un nouveau ponton qu'ils ont acheté...

M. LE MAIRE. -

Ils ont acheté ?

M. SOLARI. -

Oui. C'est un nouveau ponton et la ville ne veut plus le louer parce qu'il est trop cher.

M. LE MAIRE. -

On regardera. Merci.

Qui est contre ces animations estivales ?

Qui s'abstient ?

Merci.

**AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ASSOCIATION IMPACTS AQUITAINE –
ANNEE 2013**

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Impacts Aquitaine le 4 mars 2013 pour un montant de 15 000 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Monsieur Hugo ALAMOS, Président de l'Association Impacts Aquitaine,

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

L'association Impacts Aquitaine met en œuvre des animations sportives à la « Plage du Lac » durant l'été 2013. Une aide financière d'un montant de 1 500 € est nécessaire afin que ces animations se déroulent dans les meilleures conditions.

Par conséquent, la subvention globale de l'association Impacts Aquitaine est portée à 16 500 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l'association Impacts Aquitaine

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Hugo ALAMOS
Président

**AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ASSOCIATION EMULATION NAUTIQUE –
ANNEE 2013**

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Emulation Nautique le 14 février 2013 pour un montant de 115 324,44 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Monsieur Pierre TRICHET, Président de l'Association Emulation Nautique,

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

L'Emulation Nautique met en œuvre des animations sportives à la « Plage du Lac » durant l'été 2013. Une aide financière d'un montant de 9 000 € est nécessaire afin que ces animations se déroulent dans les meilleures conditions.

Par conséquent, la subvention globale de l'Emulation Nautique est portée à 124 324,44 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l'association Emulation Nautique

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Pierre TRICHET
Président